

25 - Réaménagement de la RD 36 Villiers-le-Bâcle-Palaiseau

Présentation

La RD 36 est un axe structurant pour le CDT et le projet Paris-Saclay dans son ensemble. Elle assure le lien entre la partie essonnoise et yvelinoise de l'opération d'intérêt national et permettra de desservir les nouveaux quartiers du sud plateau. Le projet a pour objectif de renforcer la liaison est/ouest par un travail d'amélioration de la capacité de desserte et par la mise en place d'un transport en commun en site propre.

Cette opération se subdivise en trois sous-projets :

- **Le réaménagement de la partie ouest entre la place du Christ de Saclay et Châteaufort-en-Yvelines.** Cette section a vocation à devenir une plateforme multimodale combinant une route 2x2 voies afin de fluidifier l'accès à la place du Christ de Saclay avec un espace dédié pour le TCSP entre Massy et Saint-Quentin-en-Yvelines. A terme, une partie des emprises pourra être affectée à l'usage du TAL, la ligne 18 du métro du Grand Paris, sur son tronçon reliant le site du CEA et Versailles-Chantier à l'horizon 2030. Ce réaménagement s'accompagnera donc d'une réflexion sur l'opportunité d'un passage en surface ou en tranchée couverte de ce tronçon de la ligne 18.
- **Le réaménagement du Christ de Saclay** fait l'objet d'une fiche action propre.
- **Le réaménagement de la partie est de la RD 36 :** cette section de la RD 36, au nord du quartier de l'Ecole polytechnique, doit être réaménagée depuis le croisement de la future RD 128 jusqu'à l'échangeur de l'Ecole polytechnique situé à l'entrée de Palaiseau. Ce réaménagement permettra d'assurer une capacité d'aménagement et une continuité urbaine avec le Quartier du Lycée Camille Claudel. L'amélioration de la desserte sur cette partie doit permettre d'intensifier les liens entre le centre-ville de Palaiseau et les aménagements sur le plateau, en passant par le quartier Camille Claudel. Le secteur de l'échangeur de polytechnique, qui cristallise aujourd'hui de nombreuses difficultés, sera réaménagé.

Secteurs concernés :

- Villiers-le-Bâcle
- Saclay
- Palaiseau

Plan de situation :



Gouvernance

Maîtres d'ouvrage :

- Partie Ouest : Conseil général de l'Essonne
- Partie Est : EPPS

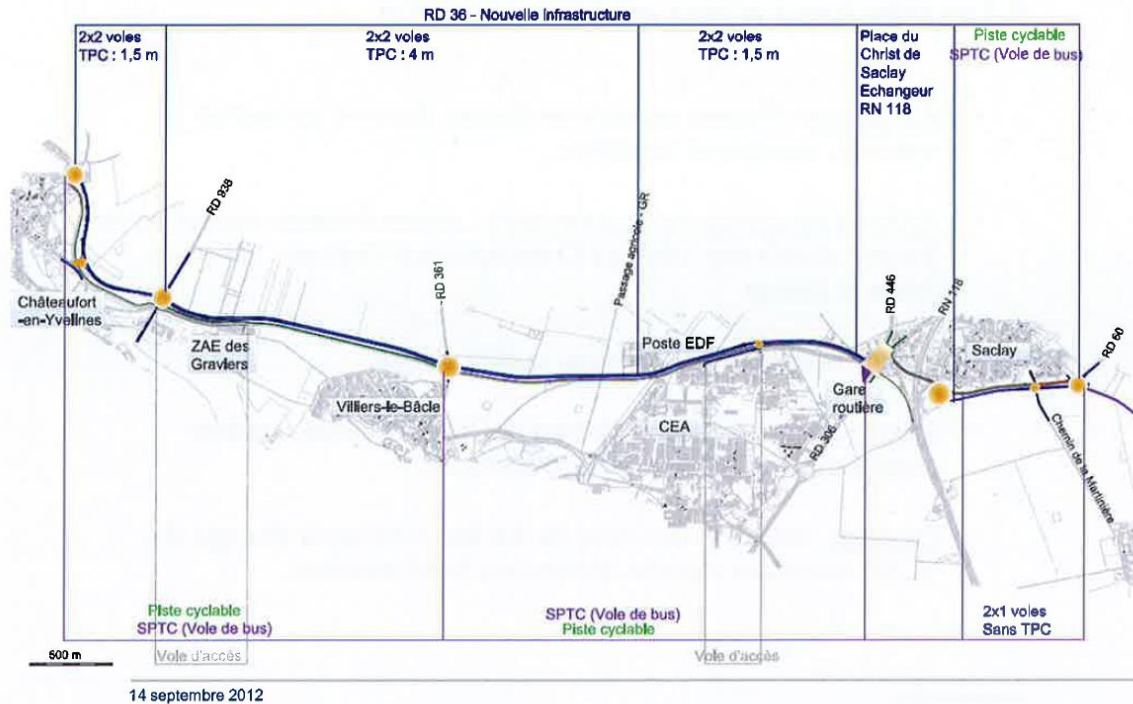
Partenaires: CAPS, EPPS, Conseil régional d'Ile-de-France, ville de Palaiseau

Éléments de programmation

Le projet porte sur un linéaire de 10,5 km, dont 6 km à l'Ouest de la RN 118 (600m dans le département des Yvelines) et 4,5 km à l'Est.

Pour la partie ouest de l'infrastructure, entre Châteaufort-en-Yvelines et le Christ de Saclay :

- 2 x 2 voies pour la circulation automobile par adjonction de 2 chaussées nouvelles à deux voies parallèles au tracé actuel de la RD entre Châteaufort-en-Yvelines et Saclay (6 km) à l'identique de la configuration de la voirie existante sur Saint-Quentin-en-Yvelines,
- un site propre pour transports en commun (SPTC) réutilisant l'assiette de la RD 36 actuelle. Il s'inscrit dans la liaison "Massy - Saint-Quentin-en-Yvelines",
- une voie de circulation douce sur l'ensemble du tracé en harmonie avec l'itinéraire 35 Massy - Plateau de Saclay du Schéma directeur départemental des circulations douces (SDDCD),
- une voirie bidirectionnelle spécifique d'accès à l'entrée nord du CEA (longueur 350 m),



Pour la partie est :

Un réaménagement avec doublement éventuel de la voirie et un traitement capacitaire des carrefours est prévu.

Éléments de financement

Les montants en jeu

Le coût réparti par tronçons est le suivant :

- Partie ouest : 29 M€ TTC (stade étude avant-projet)
- Partie est : estimée à 30 M€ HT

Le financement

La clef de financement de l'opération entre l'Etat, la Région Ile-de-France et le Département n'est pas encore actée.

Une enveloppe de 5 M€ financée à parité par la Région Ile-de-France et le Conseil Général 91 est inscrite au CPRD 91 pour l'aménagement du TCSP sur la section ouest.

Etat d'avancement et phasage

Etat d'avancement (en avril 2013)

L'arrêté interpréfectoral de DUP et de mise en compatibilité des PLU a été signé le 14/06/11.

L'enquête parcellaire a lieu du 3 décembre 2012 au 21 décembre 2012. La commission d'enquête a émis un avis favorable avec recommandations le 16 janvier 2013.

La convention avec le Conseil général des Yvelines pour transfert de maîtrise d'ouvrage a été approuvée le 19 novembre 2012.

L'AVP de la partie ouest a été finalisé pour fin novembre 2012. Il comprend l'étude d'une 2 x 2 voies entre la place du Christ et Châteaufort-en-Yvelines. L'AVP pour les 3 variantes de la place du Christ a été finalisé fin 2012.

Une AMO va être confiée à l'EPPS pour définir le programme global de la place du Christ (gare ligne TAL SGP, RD36, RD306, circulations douces, TCSP Massy – Polytechnique- Saint Quentin, parkings, « paysagement »).

Le dossier « Loi sur l'eau » est en cours d'élaboration.

Livraison (date prévisionnelle)

Phasage :

- **Partie ouest :**
 - Début de travaux : 2015
 - Livraison : 2017
- **Partie est :**
 - Début de travaux : à déterminer – échangeur de Polytechnique à prioriser
 - Livraison : 2020